

Paris, le 29 octobre 2015

Communiqué de presse
Accord-cadre interprofessionnel : L'UNPS satisfaite des avancées

Le Comité de suivi (CSA) de l'Accord-cadre interprofessionnel (ACIP) s'est réuni le 22 octobre dernier, pour la première fois depuis juillet 2014.

Cette réunion, tenue à la demande de l'UNPS, a permis d'installer de nouveau cette instance nationale paritaire de l'ACIP, dans sa configuration issue de l'avenant n°1 à l'Accord-cadre.

La Présidence de l'instance revient pour 2015 au Président de l'UNPS, Daniel Paguessorhayé.

L'UNPS a mis à profit cette réunion pour formuler plusieurs demandes et se félicite que ces dernières aient été entendues par l'UNCAM.

Ainsi, les travaux préparatoires à un futur avenant à l'ACIP commencent dès cette fin d'année 2015 et portent sur la coordination interprofessionnelle et les outils nécessaires à celle-ci.

L'UNPS a présenté lors de cette réunion ses propositions pour favoriser la coordination des différentes professions de santé. Les retours de l'UNCAM sur ces propositions seront débattus lors du prochain CSA.

Le COTIP, instance technique de l'ACIP, a été chargé par le CSA de conduire l'identification des besoins et la réflexion sur les outils nécessaires à cette coordination.

Au programme du prochain CSA également, la mise en œuvre des articles 2.4 et 3.7.2 de l'ACIP qui prévoient des propositions d'orientations et de thèmes pour le DPC interprofessionnel.

L'UNPS a également alerté l'UNCAM au cours de ce CSA sur l'article 52 du PLFSS pour 2016 et sur l'opposition à ce dernier exprimé dans le [communiqué de presse du 22 octobre](#).

Cette réunion constructive du CSA a permis l'établissement d'un calendrier de travail.

Ainsi le COTIP et le CSA se réuniront respectivement le 26 novembre et le 16 décembre : un programme chargé en cette fin d'année pour l'UNPS, avec pour objectif partagé un avenant conventionnel interprofessionnel améliorant la prise en charge coordonnée des patients qui puisse être décliné rapidement dans toutes les conventions nationales des différentes professions de santé.

Contact presse : Daniel PAGUESSORHAYE – Président – 06 89 49 91 23